

Commune de LAPEYROUSE MORNAY
7 Place Jérôme Cavalli
26210 LAPEYROUSE MORNAY
Tél : 04 75 31 90 90
Mél : mairie.lapeyrouse@orange.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Christelle JOURDAN			
Date de convocation : 05/12/2023	Nombre de présents : 14	Comité secret : non		
Absents : 0	Excusé (e) s : 1	Pouvoirs : 1	Votants : 15	Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Étaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Christelle JOURDAN, Jérôme CLAVEL, Nadine GOUDARD, Cédric MALLEIN-GIRIN, Éric TONDEUX, Aurélia SAINT-CLAIR, Florence FRANCOIS-BRAZIER, Noémie NIVON

Était excusée : Noémie EDET (pouvoir à Nicole DURAND)

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Stade
- Contrôles annuels
- École

PERSONNEL

- Délibération : modification du tableau des emplois
- Formations
- Congés

VOIRIES

- Délibération : mise à jour de la longueur de voiries

ZONE D'ACTIVITÉ

- Délibération : avenant à la convention

BUDGET

- Délibération : demande de subvention intempérie
- Délibération : attribution subvention collègue Saint Sorlin-en-Valloire

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Compte-rendu du conseil d'école
- Exercice intrusion
- Réclamations suite absences et demandes de modifications
- Repas de Noël

AINÉS

- Bilan repas
- Colis

COMPTE-RENDU REUNIONS

- CCPDA : Rivières/ Assainissement, Transition écologique, Conseil des Maires/Conseil communautaire...
- Commission communale information, Listes électorales

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Stade

- L'électricien est intervenu les 28 et 29/11 pour un problème sur la commande de chauffage (échange relais temporisateur)
- Le remplacement des projecteurs pour l'éclairage du stade par l'entreprise Mabboux a été réalisé le 11/12
- Dans le cadre de son contrat de dératisation l'entreprise Zappa a effectué un nouveau passage sur les sites des ilots de propreté et du stade le 13/12

Fauchage élagage : pas de date d'intervention pour le moment.

Contrôles annuels :

De nombreux contrôles en cette fin d'année

- de désenfumage dans le bâtiment associatif par l'entreprise Desautel
- de l'adoucisseur au stade par la Sté Pignard
- des extincteurs par la Sté Desautel
- contrôle électrique des bâtiments des alarmes et du paratonnerre par la Sté Dekra

Mairie : un nouveau copieur a été installé. Celui pour l'école sera mis en place aux vacances de Noël.

Ecole : l'entreprise Proponnet est intervenue pour un problème d'étanchéité sur les menuiseries

Rappel des travaux à venir :

Projet commerce : un point sera fait avec le CAUE jeudi pour reprogrammer une réunion

Ecole : Madame le Maire a une réunion le 14/12 avec la directrice de l'école, elle évoquera notamment le projet de jeux dans la cour de la Maternelle

Projet 2024/2025 : rénovation du local de la poste, local de la chasse, toilettes publiques, panneaux photovoltaïques. Au vu du budget, des priorisations seront à envisager.

Aire de Jeux : Michel JOVANOVIC, adjoint, évoque le changement par KOMPAN des panneaux réglementaires endommagés à l'aire de jeux.

Au vu des montants, des priorisations seront à envisager, une réunion est prévoir

PERSONNEL

Délibération n°D2023.41 : suppression de l'emploi agent de maîtrise principal

Considérant la mutation de l'agent et la création d'un poste d'adjoint technique et propreté, il convient de supprimer le poste d'agent de maîtrise principal.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Madame le Maire évoque ensuite la tenue prochaine des entretiens annuels. Elle présente les différentes formations suivies par les agents et les congés de fin d'année.

VOIRIE

Délibération n°D2023.42 : dotation globale de fonctionnement (DGF) : délibération réactualisant la longueur de la voirie communale

Mme le maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée.

Une mise à jour des voies communales pour prendre en compte l'ensemble des modifications et voies nouvelles communales a été établie le 2 décembre 2023 par la commission voirie de la mairie.

Le linéaire de voirie représente un total de 35 286 ml appartenant à la commune.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°D2023.43 : entretien et gestion des ZAE –ZONE d'ACTIVITES DE MORNAY: Conventonnement avec la Communauté de communes

Des modifications de prestations sur les zones, telles que l'éclairage public pour lequel un diagnostic est en cours, vont être étudiées sur l'année 2024. Il est donc proposé de prolonger les conventions cadre pour une durée d'un an, dans les mêmes conditions, pour attendre la finalisation de ces études.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

BUDGET

Délibération n°D2023.45 : subvention au collège Denis Brunet

Cette année, le collège Denis Brunet à St Sorlin en Valloire a obtenu la labellisation Génération 2024, ce qui permettra d'organiser diverses actions tout au long de l'année autour des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, dont des actions de sensibilisation autour du handicap et plus particulièrement du handisport.

La finalité serait d'emmener une classe de 4^{ème}, plus impliquée dans le projet, aux jeux paralympiques de Paris les 5 et 6 septembre 2024. Afin de pouvoir participer à cet évènement, le collège sollicite un soutien financier de la part des communes concernées par ces élèves de 4^{ème}.

Madame le Maire propose de verser au collège 100 euros par enfant, soit 400 euros au total pour les 4 élèves habitant à Lapeyrouse Mornay.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°D2023.44 : Inondations : demande de subvention départementale

Il a été décidé de ne pas solliciter de subvention sur le fonds intempéries DETR de la Préfecture car le montant des travaux n'est pas assez important par rapport aux autres communes, par contre les élus échangent sur une demande de subvention auprès du Département.

Après délibération, adoptée à la majorité des suffrages exprimés (9 pour, 1 contre et 5 abstentions)

ECOLE

Compte-rendu du conseil d'école, rapporté par Annie BEGOT, adjointe : il y a 134 élèves pour 6 classes. L'effectif est en baisse. Il y a 9 enseignantes en tout avec 3 maîtresses différentes au cours d'une même semaine pour certains élèves (beaucoup ne sont pas à temps plein). La garderie est plus simple à gérer car elle est dans l'école. Le DDEN est venu observer le temps de cantine. Le sou des écoles a fait un point sur les manifestations en cours et à venir. Annie BEGOT liste ensuite les projets des maîtresses pour l'année en cours.

Précision pour le repas de Noël à la cantine : il est prévu jeudi 21 décembre. Le traiteur a imposé de ne pas avoir de modification pour ce jour.

REPAS DES AINES

230 personnes invitées. 116 repas commandés avec finalement 114 présents dont 11 payants (conjoints plus jeunes).

53 colis vont être distribués par les élus aux aînés de 76 ans et plus n'ayant pas participé au repas

COMPTE-RENDU REUNIONS

Commission rivières-assainissement : point sur les travaux qui ont eu lieu sur le territoire de la CCPDA en 2023 en assainissement, puis sur les dégâts dus aux intempéries. Il a également été question de l'étude sur eau, des puits avec beaucoup de forages non déclarés. De nombreuses demandes de diagnostics de vulnérabilité pour l'installation de bâtarde d'eau suite aux épisodes de septembre et octobre.

IMAGEO : Madame le Maire a suivi une formation sur ce logiciel. Il indique les données publiques sur le niveau des nappes, la pluviométrie, permettra de comparer les années.

Webinaire du Département : le conseil départemental a voté une subvention d'1 million pour le fonds intempéries. Les communes auront droit à 40 % de subvention sur les dépenses éligibles.

Visio Préfecture : il a été présenté sensiblement les mêmes informations que le Département. Les communes ont droit à une aide de la DETR avec priorisation des projets sur la commune (la priorisation concerne tous les projets de la commune et pas seulement les besoins en interventions suite aux intempéries).

Commission communale information : le lien lapeyrousien est en cours de mise en page.

Projet photovoltaïque : Mme le Maire et Michel JOVANOVIC, adjoint, ont rencontré une société qui va réaliser une étude de faisabilité avec devis.

Point finances avec le conseiller aux décideurs locaux : Bien que nous sommes en fin d'année 2023, un point a été sur le budget 2022. Le conseiller actuellement en place s'en va, et va être remplacé début d'année 2024. Un RDV sera fixé début d'année avec la nouvelle référente.

Assises de l'eau : première de la Drôme. Le sujet était le problème de consommation excessive de l'eau, des ateliers ont été organisés autour de ce sujet afin de trouver des pistes pour économiser l'eau.

Conseil communautaire : il a été annoncé l'augmentation de la redevance assainissement eau. Le contrôle de l'assainissement collectif est obligatoire à partir de janvier 2023 en cas de vente. Le même tarif que celui des contrôles d'assainissement non collectif sera appliqué, à charge du vendeur.

Autres sujets évoqués :

-les projets photovoltaïques sur les bâtiments intercommunaux et communaux,
-convention fourrière animale : le président de la CCPDA va signer une convention pour 3 ans, chaque commune qui voudra adhérer prendra une délibération. L'adhésion de la commune sera fonction des conditions d'adhésion à ce système.

Commission liste électorale : Elle s'est réunie le 9 décembre dernier. 84 radiations et 40 inscriptions ont été faites depuis les dernières élections.

Syndicat des eaux : Une nouvelle cheffe de secteur de la Sté SAUR est arrivée sur le secteur

Commission Santé : Florence FRANCOIS-BRAZIER, conseillère, a assisté à la réunion et indique que l'hôpital de St Vallier va être rénové avec notamment l'installation d'un scanner. Les travaux débuteront en septembre 2024, vont durer 14 mois.

Bilan sur la médecine générale : de 2019 à 2023 : 14 médecins se sont installés mais il y a eu beaucoup de départ. La maison médicale de St Rambert compte 2500 patients. Il y a 6 maisons de santé sur le territoire. La CCPDA peut accompagner les communes qui veulent s'engager là-dedans sous conditions.

Transition écologique : bilan sur le plan végétalisation : 7 500 arbres plantés sur 2 ans. 15 000 arbres et arbustes ont été distribués à la population de la CCPDA. Plan de solarisation : règlementairement, obligation de solariser les bâtiments de plus de 2500 m², mais 40 % des projets sont réalisables. Pas d'aide sur le financement des projets. Mis en place début du mois de la distribution de kits d'économiseurs d'eau à la population. Budget : 26 500 euros. Fin de l'opération mars 2024.

DIVERS

Madame le Maire va recevoir la Communauté de Communes EBER pour positionner l'arrêt de bus prévu sur notre commune sur le trajet Beaurepaire-Péage de Roussillon.

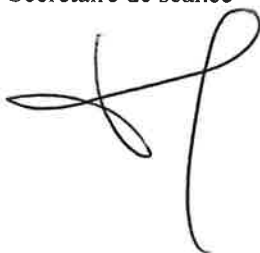
L'accès au Dolon est barré depuis début novembre.

Les vœux auront lieu le 12 janvier à 18h30 salle des fêtes.

Prochain conseil municipal : le 23 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Christelle JOURDAN
Secrétaire de séance



Nicole DURAND
Maire

